



Appel à candidature

Espace-test agricole du Comminges à Blajan (sud Haute-Garonne)

Vous avez une expérience et/ou une formation en agriculture ?

Envie de tester votre projet ?

La communauté de communes Cœur Coteaux Comminges, le PETR Comminges Pyrénées, ses partenaires et BGE Comminges mettent à disposition des terres, des équipements, un accompagnement, un réseau et un cadre légal pour tester votre projet. Entrée en test possible dès novembre 2023.

Localisation géographique

Le lieu-test se situe sur la commune de Blajan. Il est bordé de haies, les parcelles voisines sont des pâtures et des cultures fourragères.

Contexte foncier

Le lieu-test est divisé en 3 parcelles de 5000 m² et peut accueillir 3 projets simultanément (2 pour l'instant).

Qualité du sol

Le sol est argilo-limoneux.

Matériel disponible

Une serre de 500 m² sur chaque parcelle
Une serre commune (stockage matériel et laverie en attendant le bâtiment)
Un container de stockage du petit matériel
Une chambre froide
Un tracteur 70 cv et ses équipements tractés : broyeur, cultirateur, arrache patate, déchaumeur, bennette, vibroculteur, cultivateur, planteuse, combiné-salade (dérouleuse plastique)
Un motoculteur et ses outils tractés : fraise, herse, butteur, arrache pommes de terre
Une débroussailluse
1 pulvérisateur manuel 16 l
Un compresseur
1 semoir manuel Ebra
Petit matériel de désherbage

Conditions de test d'activité

Le test d'activité consiste à développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle. La durée du test est d'un an renouvelable 2 fois.

L'espace-test agricole de Blajan met à votre disposition :

- Un cadre légal d'exercice d'une activité, c'est l'hébergement fiscal, social, comptable et administratif par la structure BGE Comminges
- Des moyens de production et de gestion
- Un accompagnement multidimensionnel adapté au porteur de projet
- Un réseau de partenaires locaux

Coût

Contribution à hauteur de 125€ par mois de mise à disposition du matériel, du foncier, de l'accompagnement technique + 8% de la marge brute annuelle. La certification AB est à la charge du porteur de projet et est obligatoire.

Renseignements

BGE COMMINGES :
bge31.comminges@creer.fr
05.61.61.45.15
PETR : Clément CHESNAIS
clement.chesnais@commingespynes.fr
07.87.82.09.31
Encadrant technique : Bastien AJELLO
bajello@hotmail.fr
07.81.80.51.63

